

INSCRIPTION 2017-2018 en REDOUBLEMENT de PACES

UNIQUEMENT pour les étudiants DÉJÀ inscrits en PACES à l'UM

Le dossier de réinscription sera complété par les pièces suivantes :

Par tous les étudiants :		NP
Carte étudiant UM	▶ pour vérification du numéro étudiant et actualisation de la carte	<input type="checkbox"/>
Attestation d'assurance <i>PHOTOCOPIE</i>	▶ soit une assurance scolaire/extra-scolaire valable pour l'année 2017-2018 ▶ soit une assurance "responsabilité civile-vie privée" en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Titre de paiement	▶ soit carte bancaire (VISA, MASTER CARD ou MAESTRO) ▶ soit chèque de banque française, à l'ordre de l'Agent Comptable UM, dont le montant exact sera fixé le jour de l'inscription	<input type="checkbox"/>
Selon la situation de l'étudiant :		NP
Ressortissant international <i>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</i>	▶ si non ressortissant d'un pays de l'Union Européenne ou de l'AELE, le titre de séjour en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Étudiant non affilié à la sécurité sociale étudiante (LMDE ou MEP) en 2016-2017 <i>ORIGINAL + PHOTOCOPIE</i>	▶ <u>ressortissant Français né après le 31/08/1998</u> : attestation d'affiliation au régime du parent sur laquelle figure le nom de l'étudiant comme Ayant Droit de régime dérogatoire	<input type="checkbox"/>
	▶ <u>ressortissant de l'Union Européenne</u> (hors France) : Carte Européenne d'Assurance Maladie en cours de validité	<input type="checkbox"/>
	▶ <u>ressortissant Québécois</u> : formulaire SE 401-Q-102 bis en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Étudiant boursier <i>PHOTOCOPIE recto verso</i>	▶ notification 2017-2018 du CROUS portant attribution conditionnelle sur une formation de l'UM <i>Une notification mentionnant un rejet n'est pas recevable - L'absence de présentation de ce document au moment de l'inscription administrative entraînera le paiement de l'intégralité des frais d'inscription (à titre indicatif 189,10 € + 215 € de sécurité sociale étudiante en 2016-2017). A réception de la notification du CROUS, une demande de remboursement des frais d'inscription pourra être réalisée.</i>	<input type="checkbox"/>
Étudiant mineur	▶ autorisation parentale (<i>formulaire disponible sur le site internet</i>)	<input type="checkbox"/>
Étudiant en redoublement différé	▶ tout document administratif faisant mention du n° étudiant UM	<input type="checkbox"/>
	▶ fiche de demande de Transfert tamponnée et signée par la faculté d'origine	<input type="checkbox"/>

AUCUN ENVOI POSTAL

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA EFFECTUEE PAR LE SERVICE DES INSCRIPTIONS

INSCRIPTION EFFECTIVE UNIQUEMENT APRES MISE A JOUR DE LA CARTE ETUDIANT